

# MONT Dore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

*Liberté*

*Terre de parole, Terre de partage*

VILLE DU  
MONT-DORE



## Dossier

Enseignement :  
**cap sur la réussite scolaire**

## ZOOM SUR...

**Le Plan d'urbanisme directeur**

## PORTRAIT

**Véronique Waneisi,  
la force tranquille**



[www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)

# ÉDITO

La réussite des jeunes tant sur le plan scolaire que personnel est un axe que mon équipe et moi-même souhaitons prioriser au cours de cette mandature. C'est la raison pour laquelle nous avons fait de la lutte contre le décrochage scolaire notre cheval de bataille. Ce mois-ci, le magazine met l'accent sur les dispositifs innovants mis en place pour prévenir tout risque d'exclusion et contribuer à l'épanouissement de chacun. Nous voulons agir plus tôt, dès l'école primaire, et aller plus loin dans la prévention. Ainsi, depuis le 10 mai, en partenariat avec la province Sud, l'État et la FASEM, nous avons mis en place dans huit écoles primaires un dispositif innovant et gratuit destiné aux élèves les plus fragiles. Ce travail se fait en concertation avec tous les acteurs du monde éducatif et en lien étroit avec les familles. Nous envisageons également de mettre en place une structure d'accueil pour les jeunes de 16 à 18 ans qui ont quitté trop tôt l'école. Enfin, je souhaite également valoriser les filières d'excellence et mettre en valeur les talents en développant notamment les classes artistiques renforcées (CAR) comme la classe fanfare ou la chorale.



**Eddie Lecourieux**  
Maire de la Ville  
du Mont-Dore

“ Nous avons fait de la lutte contre le décrochage scolaire notre cheval de bataille. ”

## Sommaire

### 4. EN IMAGES

- Retour sur la Fête du sport

### 6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

### 7. CULTURE ET ANIMATIONS

- Le ukulélé se dévoile au centre culturel

### 8. DOSSIER

- Enseignement : cap sur la réussite scolaire

### 14. ZOOM SUR...

- Le Plan d'urbanisme directeur

### 16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Plum (1<sup>re</sup> partie) : la pioche et le fusil



### 18. ÉCONOMIE

- Télérelève : plus de 9 000 compteurs équipés

### 19. PORTRAIT

- Véronique Waneisi, la force tranquille

### 20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

### 22. EXPRESSION

### 23. INFOS PRATIQUES



**6 | actus**  
LES DERNIÈRES INFOS  
DE LA COMMUNE

**MONDore**

également disponible sur : [www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)



Publication de la Ville du Mont-Dore (Tél. : 43 70 00. Courriel : communication@ville-montdore.nc). Directeur de publication : Eddie Lecourieux. Coordinateurs : José Blum, Gaëlle Grès, Méline Régnier. Rédaction : Post-Scriptum. Réalisation : Agence Concept. Photos : Ville du Mont-Dore, Stéphan Peretti/Nouméa Photo, DR.. Le magazine *MonDore* est tiré à 8 000 exemplaires par IMPRIMERIE IRN

# actualités

## COVID-19 : journée de vaccination

20 août 2021 au Vallon-Dore

La Direction provinciale des affaires sanitaires et sociales de la province Sud (DPASS) organise en partenariat avec la Ville du Mont-Dore une quatrième journée de vaccination contre la Covid-19 le vendredi 20 août 2021 à la salle des communautés, au Vallon-Dore.

Cette journée est accessible gratuitement à toutes les personnes âgées de plus de 12 ans, pour une première injection seulement ! Il faut venir muni d'une pièce d'identité et d'une autorisation parentale des deux parents pour les mineurs non accompagnés.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au 20 53 00. Vous pourrez également vous rendre sur place le jour J sans rendez-vous. Tout le monde sera accueilli !

Renseignements et inscriptions au 20 53 00.

## Charte d'engagement

Des associations sportives mondoriennes

À l'occasion de la Fête du sport 2021, le 14 juillet dernier, le Maire du Mont-Dore, Eddie Lecourieux, et les associations sportives mondoriennes ont signé une charte où ils s'engagent à protéger les enfants au travers de la prévention et de la lutte contre les addictions chez les jeunes. La Ville s'engage, avec le concours de l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC), à renforcer les connaissances des responsables associatifs, leur permettant ainsi de prévenir les comportements à risque. La commune viendra également en soutien aux associations en cas de besoin relatif à cette problématique. Parmi les objectifs de la charte : protéger le jeune dès son plus jeune âge, prévenir les comportements à risque et lutter contre les consommations de tabac, d'alcool et de cannabis.



## De nouveaux policiers et gardes champêtres

Au service des Mondoriens

Lors du dernier conseil municipal, la Ville a présenté ses huit nouveaux gardes champêtres qui viendront renforcer les rangs de la police municipale du Mont-Dore. Avec eux, cinq policiers municipaux supplémentaires travaillent également pour la commune depuis la fin de leur formation. Ces nouveaux agents au service des Mondoriens interviendront notamment dans des missions de prévention relatives à la tranquillité et à l'ordre public.



## Demandez le programme !

Le programme du second semestre du centre culturel du Mont-Dore est disponible en téléchargement sur le site de la ville ([www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)) ou en version imprimée dans les structures municipales.

Renseignements au 41 90 90.



## Un plan en 3D pour les touristes



Guy Lagarde, un habitant du Mont-Dore, a créé et imprimé un tout nouveau plan en 3D de la commune du Mont-Dore, de Noumea et de la rivière Bleue. À destination des touristes et des Calédoniens, son plan coloré et plein d'informations est disponible gratuitement dans les offices de tourisme et à l'hôtel de ville, à Boulari.

## Les prochains conseils municipaux

Jeudis 5 août et 23 septembre à 17 h

Les deux prochains conseils municipaux se tiendront les jeudis 5 août et 23 septembre à 17 heures, en salle d'honneur de l'hôtel de ville à Boulari. Les séances sont publiques et ouvertes à tous.

# en image

## Retour sur la Fête du sport

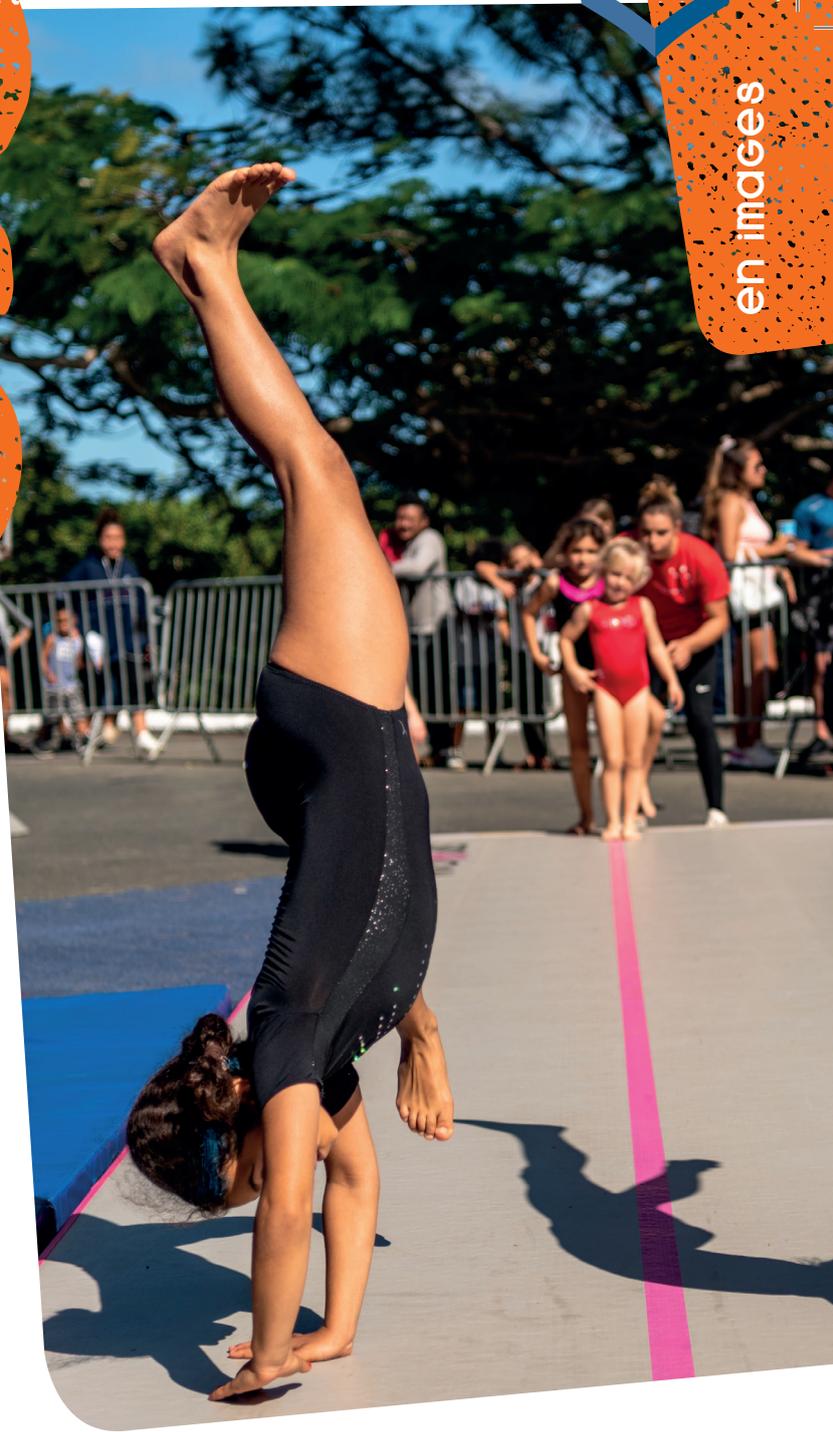
La Fête du sport s'est tenue lors de la traditionnelle fête nationale, le 14 juillet, au complexe culturel et sportif Victorin-Boewa, à Boulari. Avec pour thème les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020, la manifestation a réuni plusieurs milliers de visiteurs autour de nombreuses animations et démonstrations sportives. Merci à tous !



es

o  
i  
o

en images



# actualités

## Changement de délégation chez les adjoints au Maire

Depuis le mois de mai, le Maire du Mont-Dore a récupéré la délégation de la sécurité. Elizabeth Rivière, 4<sup>e</sup> adjointe au Maire, est désormais chargée du développement économique, artisanal et agricole, des travaux et des équipements publics. Lionel Pagaalua, 9<sup>e</sup> adjoint, est quant à lui en charge des transports, du sport et du marché municipal.

## Nouveau spot Wi-Fi au Vallon-Dore

Depuis plusieurs années, la Ville du Mont-Dore a engagé une stratégie de développement numérique. Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer qu'une nouvelle borne Wi-Fi gratuite est opérationnelle. Elle se situe à la salle des communautés au Vallon-Dore, ainsi qu'à l'entrée de l'aire de pique-nique, et est disponible 7j/7 de 6 h à 20 h.

## Campagne de recrutement d'assesseurs

La cour d'appel de Nouméa lance une campagne de recrutement d'assesseurs du tribunal correctionnel. Pour candidater, vous devez déposer votre dossier avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la mairie du Mont-Dore par voie postale ou électronique ([mairie@ville-montdore.nc](mailto:mairie@ville-montdore.nc)). Renseignements et informations auprès de la cour d'appel de Nouméa au 29 60 11.

## Troisième référendum

**Dimanche 12 décembre 2021**

La troisième et dernière consultation d'autodétermination se déroulera le dimanche 12 décembre 2021. Les bureaux de vote ouvriront leurs portes de 8 h à 18 h. Les électeurs qui souhaitent voter par procuration peuvent établir leur procuration. Ils devront justifier de leur impossibilité de voter personnellement en vertu des règles spécifiques posées par la loi organique du 19 avril 2018 pour les référendums en Nouvelle-Calédonie. Attention, les procurations effectuées pour les référendums de 2018 et 2020 ne sont plus valables. Il faut en établir une nouvelle pour 2021.

Pour rappel, vous pouvez donner procuration à un autre électeur inscrit sur la liste électorale spéciale consultation (LESC) dans la même commune que vous, mais pas forcément dans le même bureau de vote. Votre mandataire ne recevra aucune confirmation. Vous devez lui indiquer que vous lui avez donné procuration et lui donner le nom et le numéro de votre bureau de vote. Pour faire une procuration, vous devez remplir un formulaire spécial disponible sur le site [www.elections-nc.fr](http://www.elections-nc.fr). Vous devez ensuite faire enregistrer votre procuration - muni d'une pièce d'identité, du formulaire et d'un justificatif d'incapacité à voter - dans un commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie, au tribunal de première instance ou à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, à Paris.



## Élodie Ferrali

**10<sup>e</sup> adjointe au Maire**

Mercredi 12 mai 2021, les élus du Mont-Dore se sont réunis en conseil municipal pour élire la nouvelle adjointe au Maire. Élodie Ferrali a ainsi été élue 10<sup>e</sup> adjointe au Maire du Mont-Dore, par 26 voix sur 31. Elle remplace Vaea Frogier, conseillère municipale.



Élodie Ferrali est désormais en charge de la jeunesse, de la prévention, de l'insertion et de la cause animale.

## Participation citoyenne

**Extension du dispositif**

Le dispositif « Participation citoyenne » est étendu cette année à tous les quartiers de la commune. Mis en place en 2018 de manière expérimentale dans trois quartiers, le dispositif a rapidement concerné sept quartiers du Mont-Dore. La Ville lance ainsi un appel à candidatures pour trouver les nouveaux référents volontaires et bénévoles qui souhaitent prendre part à ce dispositif. Seules deux conditions sont nécessaires pour devenir référent dans son quartier : être majeur et n'avoir aucun antécédent judiciaire.

Le dispositif « Participation citoyenne » est un dispositif officiel et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités au sein d'un quartier. Il vient en complément de l'action des forces de l'ordre et a pour but d'améliorer les interventions et l'éclaircissement des infractions. Plus de renseignements sur [www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)

Les personnes intéressées peuvent contacter la Direction de la sécurité à l'adresse suivante : [ds@ville-montdore.nc](mailto:ds@ville-montdore.nc) ou par téléphone au 41 01 82.

# Le ukulélé se dévoile au centre culturel

**La commune vibrera aux rythmes du ukulélé le samedi 11 septembre, de 10 h à 21 h. Rendez-vous dans les jardins du centre culturel qui accueillera la première édition de la Fête du Ukulélé avec son cortège de rencontres, d'échanges et de concerts.**



C'est une première sur le territoire. Et elle devrait ravir les amateurs ! Ancré dans les cultures océaniques, le ukulélé compte de plus en plus d'adeptes. Rien que sur la commune du Mont-Dore, les deux ateliers proposés par la Ville connaissent un succès grandissant : plus de 90 joueurs, débutants ou confirmés, s'adonnent à la pratique de cet instrument. C'est dire ! *« De la Nouvelle-Calédonie en passant par la Polynésie, le yuk inspire toutes les cultures et se mélange très bien avec tous les styles de musique (traditionnelle, musiques du monde, rock...). Le territoire compte un vivier de passionnés, des forces vives que nous avons souhaité mettre en avant, »* souligne le directeur du centre culturel du Mont-Dore, Grégory Louzier.

## Différentes variations

Ce premier festival se déroulera en présence d'une vingtaine de formations qui proposeront une programmation musicale éclectique, et qui s'accompagneront, pour certaines, de danses. Sur la scène installée dans les jardins du centre, les amateurs de yuk ouvriront le bal de cet événement qui montera en puissance tout au long de la journée. Ce sera ainsi l'occasion de découvrir les enfants de la classe de yukulélé de l'école de La Briqueterie.

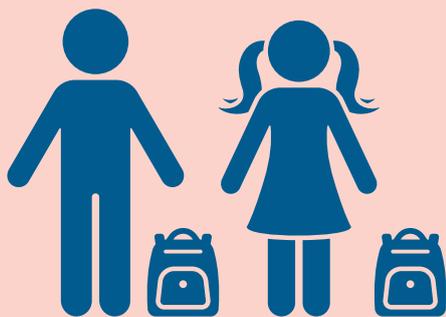
Des groupes connus de la scène locale, à l'image de Cuerdas Imaderas ou d'Inu, sont également attendus, qui proposeront différentes variations autour du yuk afin de diversifier l'offre musicale. *« L'idée est de montrer les différentes facettes du yukulélé à travers la diversité des communautés du territoire. L'occasion également de retracer l'histoire de cet instrument à cordes qui vient du Portugal et qui a voyagé en Amérique du Sud puis à Hawaii, »* ajoute Grégory Louzier.

## Secrets de fabrication

Un village artistique et artisanal est prévu, qui permettra de découvrir les secrets de fabrication des ukulélés et de rencontrer des passionnés. Des stands d'artisanat et de restauration ainsi qu'une dégustation de plats traditionnels polynésiens sont au programme de ce temps de rencontres et de partage entre toutes les communautés. Un événement appelé à se pérenniser pour devenir l'une des fêtes culturelles de la Ville avec une ouverture sur le Pacifique.

**Le programme complet sera disponible sur le site de la Ville un mois avant l'événement : [www.ville-montdore.nc](http://www.ville-montdore.nc)**





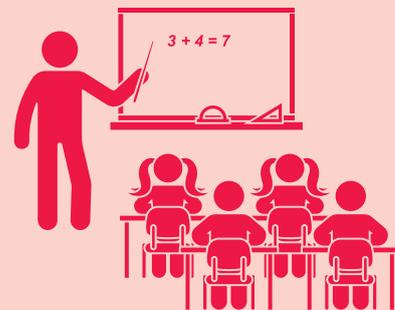
**4 778**  
élèves dans le secteur public  
dont **1 863** enfants  
en primaire

**1 063**  
élèves dans le secteur privé  
dont **278** enfants  
en primaire

**5 841** élèves  
scolarisés en 2021



**2** écoles privées



Environ **300** enfants  
du CP au CM2 concernés par  
l'école des As

# ENSEIGNEMENT : CAP SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

**La Ville s'engage pour la jeunesse. En tant qu'acteur majeur de la politique éducative et sociale, elle a fait de l'accompagnement des jeunes, dès le plus jeune âge, une priorité. Objectif affiché : favoriser le bien-être à l'école afin d'éviter le décrochage scolaire et l'exclusion, facteurs de délinquance.**

La politique de la Ville, en matière d'enseignement et d'activités périscolaires, s'appuie sur le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), dont l'axe numéro un porte sur la prévention chez les (plus) jeunes. Les élus en sont persuadés. « *Agir plus tôt et aller plus loin* » dans la prévention figure au premier plan des réponses à apporter pour lutter contre le décrochage scolaire, prévenir la rupture des parcours et le basculement dans la délinquance. « *Jusque-là, on mettait l'accent sur les élèves du secondaire. Cependant, on s'est rendu compte qu'il fallait traiter la problématique des jeunes dès le primaire, au niveau éducatif et social, et travailler sur des tranches d'âge,* » souligne Valérie Bolo, 8<sup>e</sup> adjointe au maire, chargée de l'enseignement.

## Pour une prévention précoce de l'échec scolaire

Sur le terrain, la Ville agit notamment pour une prévention précoce de l'échec scolaire. Elle a d'ailleurs déployé plusieurs actions (lire pages 10-11) afin de mener les jeunes sur le chemin de la réussite scolaire. Dès le primaire, un accompagnement éducatif est proposé aux écoliers signalés en difficulté, scolaire ou comportementale, par les enseignants. L'idée ? Agir en faveur des enfants en situation de fragilité, donc en risque d'exclusion, afin qu'ils puissent accéder à un parcours enrichissant tant sur le plan scolaire que personnel, en leur proposant d'apprendre autrement pour les réconcilier avec l'école. Une façon de valoriser l'estime de soi et de les mettre en situation de réussite.



**13** écoles publiques

# Les dispositifs existants et les nouveautés

**À côté d'un accompagnement à la scolarité, des activités socio-éducatives sur le temps périscolaire sont proposées dans les écoles de la commune pour favoriser le développement personnel, nourrir la curiosité et susciter l'ouverture d'esprit des plus jeunes**

## L'école des As

Depuis le 10 mai dernier, la Ville du Mont-Dore, en partenariat avec la province Sud, l'État et la Fédération pour l'accompagnement et le soutien à l'enfance au Mont-Dore (FASEM) a mis en place, en dehors du temps scolaire, un dispositif d'accompagnement « méthodologie et remédiation » destiné à favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves les plus fragiles. Ce dispositif, subventionné par la province Sud et l'État, fait l'objet d'une convention d'un an avec la FASEM. Il conjugue un temps d'aide méthodologique et de remédiation avec l'apprentissage des leçons. Les enfants bénéficient également d'activités artistiques, sportives, culturelles et numériques qui concourent à leur développement personnel. Ces dernières sont placées sous l'égide de la Direction des services d'animation et de prévention (DSAP) de la Ville.

Gratuit pour les familles, ce dispositif concerne près de 300 élèves repérés en difficulté par les enseignants, du CP au CM2, et se décline actuellement dans huit écoles<sup>(1)</sup> de la Ville au rythme d'une heure trente, trois fois par semaine. Dans chaque école, les élèves sont répartis en deux groupes de neuf enfants.

### Un dispositif innovant

Ce dispositif est animé par des enseignants en activité ou à la retraite et répond à plusieurs objectifs :

- susciter l'envie d'apprendre ses leçons grâce à des méthodes ludiques ;
- proposer à l'élève des moyens humains et matériels pour l'aider à progresser dans ses apprentissages ;
- proposer des ressources complémentaires pour permettre à l'enfant de s'épanouir, moyens qu'il ne trouve pas toujours au sein de son environnement familial et social ;
- développer chez l'enfant un éveil culturel, artistique, sportif, environnemental.

**Le plus :** les parents sont impliqués dans le dispositif avec la signature d'une charte qui vise à améliorer le lien entre l'école et les familles.

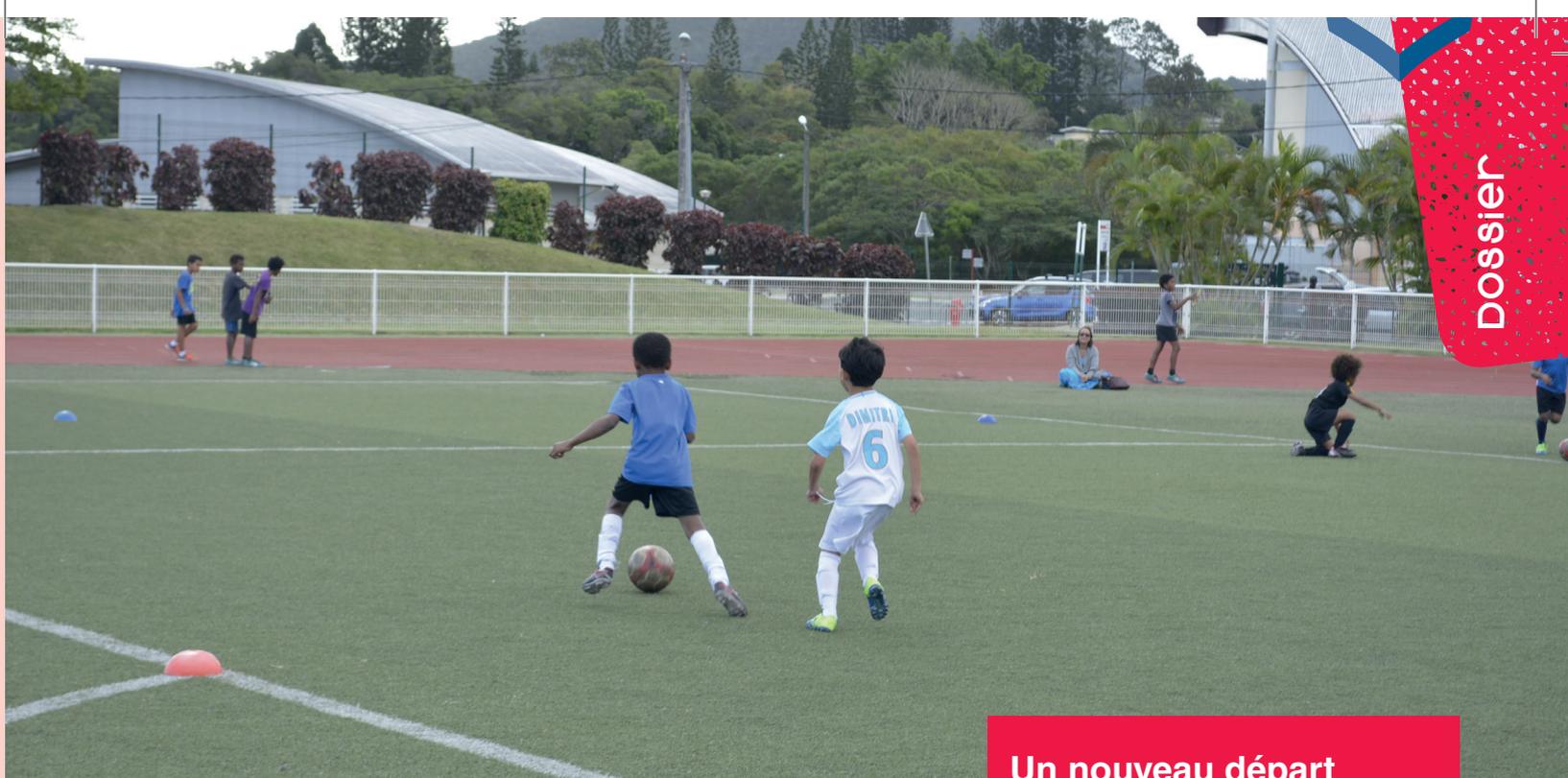
**À noter :** ce dispositif devrait être décliné dans toutes les écoles dès la rentrée 2022.

(1) Adolphe-Boutari, Louis-Henri-Galiné, Saint-Michel, La Rizière, La Briqueterie, Le Vallon-Dore, groupe scolaire de Plum et Ouara (île Ouen).

## La veille éducative

Initié au Mont-Dore en octobre 2018, ce dispositif repose sur un coordinateur de veille éducative. Rattaché à la DSAP, il travaille en lien avec tous les établissements scolaires de la commune (primaire, collège et lycée) et, notamment, avec les forces de l'ordre. L'idée ? Comme son nom l'indique, exercer une veille et réagir dès lors qu'un jeune est signalé pour des incivilités commises dans des lieux publics ou pour un comportement qui perturbe fortement le climat scolaire au sein de son établissement. Parmi les outils de la veille éducative, le Conseil pour les droits et devoirs des familles a pour objectif premier d'apporter un soutien, une aide aux familles et d'intervenir le plus précocement possible et de manière graduée auprès d'un jeune en concertation avec ses parents afin de comprendre ses agissements, d'apporter des réponses à ses actes et de lui proposer une alternative. Durant les petites vacances, le jeune participe à un programme éducatif citoyen destiné à le remettre sur une trajectoire positive et à lui permettre de (re)découvrir son potentiel.





## Le club junior

Environ 360 enfants sont concernés par ce dispositif conçu pour accompagner le développement personnel des plus jeunes. Depuis 2010, la Caisse des écoles, en coordination avec la Direction des services d'animation et de prévention de la Ville, propose un bouquet d'activités socio-éducatives sur le temps de garderie, après la journée de classe, dans les écoles élémentaires. Les activités se déroulent de 15 h 30 à 17 h. Elles sont renouvelées toutes les six semaines afin de permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à de nombreuses disciplines : judo, tennis, badminton, escalade, tressage, multimédia, échecs, chorale, danse, théâtre... Ces activités, qui concourent au développement personnel de l'enfant, lui permettent de poursuivre son apprentissage de façon ludique.

## Cap sur la bienveillance

Des actions sont menées au sein des écoles afin de favoriser un climat scolaire paisible et serein :

- une sensibilisation à la gestion non violente des conflits par la médiation afin de désamorcer les tensions entre les enfants, les parents et les collègues en créant un climat bienveillant ;
- une éducation à la citoyenneté afin de donner aux élèves des outils pour que les conflits ne soient pas traités par l'affrontement.

**À noter :** des formations de deux jours sur la communication bienveillante vont être prochainement proposées aux enseignants de CM1, sur la base du volontariat, pour apprendre à communiquer autrement.

## Un nouveau départ

La Ville mène actuellement une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle classe, dont le nom reste encore à définir, en direction des 16-18 ans. Mise en place à la rentrée 2022, elle pourrait accueillir jusqu'à une dizaine de jeunes fragiles et déscolarisés pour les ramener dans le circuit scolaire. Une sorte de passerelle avec l'École de la réussite qui s'adresse aux 18 ans et plus.

## Un lieu dédié aux cultures urbaines

Un projet de parking dédié aux cultures urbaines est également en cours. Il s'adresse aux jeunes de 12 ans et plus. Situé en face de la médiathèque, cet espace d'expression doit permettre aux jeunes de s'initier aux cultures urbaines (théâtre, match d'impro, slam...) dans un cadre dédié.



## Valérie Bolo

8<sup>e</sup> adjointe en charge de l'enseignement

Tout enfant a besoin  
d'un cadre et de repères.



En quoi est-ce important d'accompagner les enfants dès le plus jeune âge lorsqu'ils sont repérés comme étant en difficulté ?

*Parce qu'on observe un phénomène de mimétisme. Les plus jeunes essaient de faire comme les grands frères et reproduisent très souvent les mêmes scénarios. Jusque-là, on privilégiait les collégiens. Aujourd'hui, la volonté de l'exécutif est de travailler par tranche d'âge et de s'intéresser aux plus jeunes afin de mettre en place une prévention dès le primaire pour proposer un accompagnement éducatif aux enfants signalés en difficulté, comportementale ou scolaire. En intervenant en amont, l'objectif est d'éviter le risque d'exclusion, de décrochage, et de leur proposer un parcours enrichissant tant sur le plan scolaire que personnel avec, notamment, des activités périscolaires culturelles, sportives, artistiques... L'idée est de valoriser l'enfant, l'estime qu'il a de lui-même, pour qu'il puisse retrouver du goût dans ce qu'il fait et construire sa personnalité.*

Sans stigmatiser les familles, elles ont un rôle prépondérant à jouer...

*On ne peut pas dissocier le volet éducatif du volet social. Les familles ont bien évidemment un rôle à jouer. Un enfant ne réussira au niveau scolaire que s'il est bien encadré, qu'il a une place dans sa famille, dans l'école, au sein de la société. Tout enfant a besoin d'un cadre et de repères.*

*C'est très compliqué de se construire tout seul. Nous travaillons beaucoup avec les parents sur la notion de parentalité. Les regards croisés des familles et des différents acteurs du champ éducatif permettent d'avoir une approche plus complète de la situation.*

Les associations de parents d'élèves sont-elles un relais ?

*Oui ! D'ailleurs, nous œuvrons afin de leur insuffler un nouveau dynamisme. Les APE ont toute leur importance ! C'est en partie grâce à elles que nous « touchons » les familles. Elles permettent de créer du lien entre les différents acteurs. Les parents sont souvent dépassés. Cela permet de les guider, de les orienter, si nécessaire, vers les différents dispositifs mis en place.*

Justement, quel est l'objectif des dispositifs mis en place ?

*L'objectif est commun. Il s'agit d'éviter aux (plus) jeunes le décrochage scolaire et la bascule dans la délinquance. Parce que tout est lié. Un enfant qui se retrouve en échec scolaire va quitter le système très rapidement. Désœuvré, parfois sous influence, il a de grandes chances de basculer dans la délinquance. Et plus on mettra des dispositifs en place afin d'éviter cette rupture, plus on arrivera à réduire le nombre de délinquants.*



# Former les citoyens de demain

**Le conseil municipal junior a été mis en place en 2003 afin d'éveiller les plus jeunes à la notion de citoyenneté et de les inciter à la réflexion et au débat. Un exercice grandeur nature qui vise à former de futurs citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs.**

Élus le 6 octobre 2020 pour deux ans, les vingt-six élus municipaux juniors ont pris leurs fonctions le 28 octobre dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville sous l'égide des élus présents et du maire, Eddie Lecourieux. Un saut direct dans le grand bain ! Depuis, ces élèves, aujourd'hui en CM1, portent la voix de leurs camarades. Interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école, ils ont la responsabilité de favoriser l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public mais aussi d'établir des liens entre les élus et les jeunes électeurs. Ils doivent également initier leurs camarades aux notions de citoyenneté et de démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun. Un exercice grandeur nature qui leur inculque ce qu'est la vie publique et, dans une moindre mesure, la vie politique.

## Un rôle actif

« Les CMJ sont amenés à gérer des projets, donc des budgets, ce qui leur permet d'acquérir de bonnes bases pour comprendre ce qu'est la gestion d'une commune, car l'idée est de travailler sur des problématiques du quotidien, indique Matthieu Goyon, conseiller municipal délégué au CMJ. Les jeunes élus ont également la responsabilité de porter la voix de leurs camarades et d'agir sur la politique de la Ville en échangeant avec leurs aînés. »

En prise avec les réalités du terrain, les conseillers municipaux juniors prennent leur rôle très à cœur. Ils se sont rendus, le 30 juin dernier, au Centre d'initiation à l'environnement, à Boulari, pour constater les dégâts causés sur les serres, vandalisées. « Depuis leur élection, ils sont très

attentifs et très réactifs à ce qui se passe sur la commune. Ils se tiennent informés. Je suis le premier étonné par la curiosité et le sens critique dont ils font preuve, à leur âge. Et c'est plutôt encourageant. Avoir une jeunesse qui s'implique dans la vie de sa commune, c'est aussi une manière d'anticiper et de prévenir toute forme de délinquance, » relève Matthieu Goyon.

## Trois projets phares

Durant ce mandat, les CMJ ont défini trois projets phares qui portent sur une thématique environnementale, un projet numérique et la création du conseil municipal des jeunes dès 2023, dont ils seraient... la première promotion afin de s'inscrire dans la continuité du travail entrepris. Une rencontre est envisagée avec leurs homologues de Dumbéa qui disposent déjà d'un conseil municipal des jeunes et qui pourront, par conséquent, les faire profiter de leur expérience. Des projets qui feront prochainement l'objet de plusieurs commissions.

# Zoom sur

## Le Plan d'urbanisme directeur en révision

**Acté lors du conseil municipal du 24 juin dernier, le Plan d'urbanisme directeur (PUD) de la commune est entré dans sa phase de révision. Encadrée par le Code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, cette procédure d'une durée de trois ans doit permettre d'harmoniser le développement urbain et d'assurer une cohérence du territoire communal.**



L'actuel PUD de la commune a été approuvé par délibération provinciale du 28 mars 2013. Depuis, des ajustements sont apparus nécessaires pour être en cohérence avec le Code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, en date de 2015, et le développement du Mont-Dore. Le PUD est un outil réglementaire qui définit la destination générale des sols, c'est-à-dire les conditions de leur aménagement et de leur utilisation. Il traduit les intentions générales de la collectivité pour accompagner l'évolution de son territoire et constitue un outil pour orienter l'aménagement de celui-ci en mettant en cohérence ses différents enjeux (urbanisme, habitat, environnement, déplacements, économie...).

### À quoi sert un PUD ?

Le PUD a pour objet d'harmoniser le développement urbain et d'assurer une cohérence du territoire communal. Concrètement, cet outil définit, pour chaque parcelle, les règles d'urbanisme qui s'imposent aux travaux, aux constructions (hauteur maximale, matériaux à utiliser, aspect architectural...), aux aménagements,

aux terrassements et aux plantations, en indiquant, par exemple, quelles formes doivent prendre les constructions ou quelles zones doivent rester naturelles ou agricoles. C'est sur la base de ces règles que le Maire délivre les autorisations d'urbanisme. Par conséquent, le PUD s'impose à tous : particuliers, administrations et entreprises.

### Les objectifs de cette révision

#### • Réglementation

- Adapter le PUD de la Ville aux dernières évolutions réglementaires intervenues depuis 2015, date d'entrée en vigueur du Code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, qui a été modifié à plusieurs reprises.

#### • Environnement

- Proposer un cadre de vie agréable et confortable.
- Répondre aux enjeux du changement climatique.
- Permettre le maintien des écosystèmes et leur bon fonctionnement écologique au sein de la ville.

## • Habitat

- Garantir l'accroissement démographique de la ville, dans le contexte d'un ralentissement du développement de l'agglomération, par l'identification des zones d'habitat futures en harmonisation avec le bâti actuel, l'environnement et les équipements.
- Concourir au développement d'une offre de logements diversifiée et garantir les mixités.

## • Aménagement de l'espace

- Affirmer l'identité visuelle du Mont-Dore à travers le réaménagement de ses entrées de ville.
- Dynamiser le centre-ville et les pôles urbains secondaires de la ville en y améliorant la qualité de l'espace public.
- Permettre le renouvellement urbain de la ville en garantissant la proximité d'habitat, d'activités économiques, sportives, culturelles et d'équipements d'intérêt collectif.

## • Déplacements

- Prendre en compte les nouvelles formes de mobilité, favoriser l'intermodalité, notamment les modes de déplacement doux ou les transports en commun, et favoriser les partages de voirie entre ces mobilités.
- Optimiser l'offre et la gestion du stationnement public et privé.
- Améliorer la lisibilité du réseau viaire, la circulation et l'accessibilité aux différents quartiers par le maillage des différents modes de déplacement.

## • Développement économique

- Garantir le développement économique de la ville, notamment par le biais de ses potentiels agricole et minier.
- Concourir au développement des zones de services à la population et des équipements de proximité, notamment sportifs, culturels ou de cohésion sociale.

## Deux phases distinctes

La mise en révision du PUD comporte deux phases :

- l'enquête administrative diligentée par la province Sud qui permet d'assurer, pendant toute la durée de l'élaboration du PUD, l'information et la participation des personnes publiques intéressées ainsi que tout organisme compétent en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'architecture, d'habitat et de déplacements ;
- la concertation publique menée par la Ville qui garantit l'information et la participation des habitants, des associations et des autres personnes concernées et permet au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et des propositions qui seront enregistrées et conservées.

- Assurer une cohérence entre les différents types d'activités présents sur la commune et l'agglomération en adaptant les règles pour les activités commerciales, de services, d'artisanat et industrielles.

- Soutenir le développement touristique à travers l'accueil de structures de tourisme, en particulier à proximité du littoral.

## • Politique sociale, équipements et services publics

- Adapter les zones d'équipements aux besoins de la population.

- Concourir au développement d'un même niveau d'équipement pour chaque Mondorien.



## Comment contribuer ?

La concertation publique s'opère avec différents outils. Chacun peut s'exprimer :

- par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le Maire ;
- en ligne via un formulaire qui sera prochainement disponible sur le site internet de la Ville : [www.ville-montdore.nc](http://www.ville-montdore.nc) ;
- lors de réunions publiques, notamment lors des conseils de quartiers.

**Le planning sera communiqué sur le site internet de la Ville.**

# Un quartier,

AUJOURD'HUI : PLUM (1<sup>RE</sup> PARTIE)

## La pioche et le fusil

**C'est le quartier du Mont-Dore qui ouvre la porte du Grand Sud, avec sa célèbre source du col de Plum. La plaine a d'abord été une zone occupée par des tribus kanak avant d'être un poste militaire. Plum a connu la ruée vers le chrome puis l'entraînement des soldats américains. Le camp militaire, remis aux Français, reste un emblème du quartier.**



Le wharf de chargement de la SLN.

Avant 1854, cette zone côtière était occupée par des tribus kanak, sous l'autorité du chef Aliko Kari. À la suite du massacre des colons de la station Bérard, début 1857, une partie des gens de Plum dont leur chef Mwaki (fils d'Aliko Kari, tué par Kandjo), partis à l'île Ouen en pirogue, n'ont pu revenir sur leurs terres. Ils étaient recherchés pour n'avoir pas averti l'autorité militaire du projet de Kandjo.

Le 8 juin 1859, le gouverneur Saisset confie aux ordres du lieutenant Malherbe un poste militaire baptisé « Camp des Plums ». Il sera supprimé en 1867 par le gouverneur

Guillain qui ouvre une route vers Plum en vue de relier le Grand Sud. Les terrains sont vendus aux enchères, de gré à gré ou mis en location. Les premiers colons portent les noms d'Higginson, Daly, Coste, Kelly, Cassabois et Vezard.

### L'or noir du Caillou

C'est ainsi que la main-d'œuvre indochinoise désignait le minerai de chrome. À partir de 1880 et 1890, l'exploitation minière va transformer la région de Plum. Cela commence en 1865, lorsque Jules Garnier découvre, en remontant la cascade Ouenimbo, un premier filon de « fer chromé » (chromite) puis d'autres gisements. Pierre Coste y découvre du nickel exploitable et c'est la ruée vers le Mont d'Or et la chaîne de Négandi qui domine la baie de Plum. En 1877, John Higginson demande une concession pour Nickel et Chrome. Ce gisement est déclaré sous le nom de « Lucky Hitt » (coup de chance). Après avoir fourni une dizaine de milliers de tonnes, il sera abandonné, la teneur en chrome du minerai étant jugée insuffisante.



Abattage de la roche (Lucky Hitt)

# une Histoire



La sortie de la mine SLN.

## La fortune de Bernheim

Né à Mulhouse, Lucien Bernheim fuit très jeune l'occupation allemande de l'Alsace. Après l'Indochine et l'Australie, il arrive à Nouméa en 1884. Il commence comme employé de la mine, à la pioche, puis grimpe les échelons et devient le symbole de la réussite minière. En plus de Népoui, il fera fortune dans le Sud avec la Société Le Chrome. Il rachètera la mine Lucky Hitt pour y appliquer des procédés d'enrichissement du minerai qu'il a appris en Australie. Fin 1891, cette mine connaît une résurrection. D'autres zones seront prospectées et la mine Anna-Madeleine, à la Rivière des Lacs, prendra le relais de Lucky Hitt qui sera démontée en 1907, après avoir produit près de 30 000 tonnes de chromite à plus de 50 % de teneur. Le nom de « Creek Lucky » est resté. Après la mort de Bernheim, en octobre 1917, ses biens seront rachetés par la Société Le Nickel.

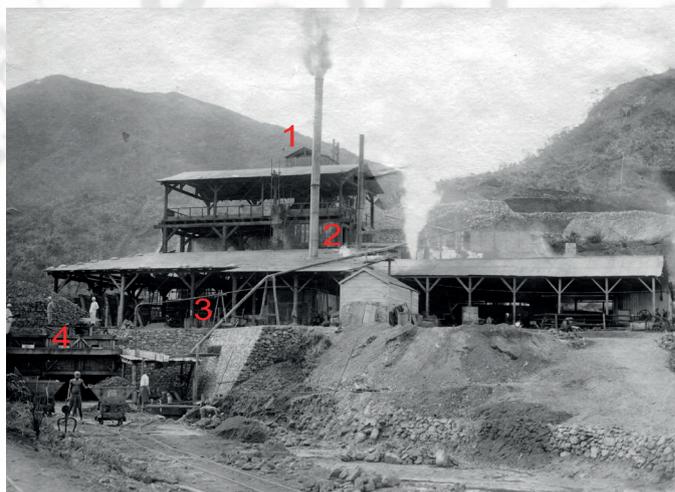
## Sauvés de l'isolement

Au fil des années, un village se développe aux alentours de l'usine-laverie de la Société Le Chrome. Les exploitations minières et forestières des environs renforcent la densité de la population. Il en résulte une pétition en faveur d'une Commission municipale, le 7 juillet 1906. Mais le transfert, quelques mois plus tard, du personnel de Lucky Hitt à la mine Anna-Madeleine mènera à la suppression de la circonscription municipale de Plum.

En 1910, le projet de route La Coulée à Plum par le rivage sud du Mont-d'Or est remplacé par la construction d'un pont de bois sur La Coulée avec le tracé d'une route passant par le col de Plum. Elle sauve de l'isolement les habitants de Plum qui l'attendaient depuis longtemps... Pendant les années 1930, on trouve une possibilité de « logement chez l'habitant » sur la propriété Colardeau puis chez Paul Bloc. C'est un coin tranquille apprécié des citadins qui viennent goûter aux joies de la balade à cheval, de coups de pêche ou de l'ascension à pied du Mont d'Or.

## À suivre...

Source : Ville du Mont-Dore. Terre de couleurs et couleurs de terres, Découverte historique et touristique, de l'historien Luc Chevalier.



La laverie de la SLN.

## Fiche technique

**Superficie** : 29,752 km<sup>2</sup> (2 975 ha).

**Quartiers limitrophes** : Mont-Dore Sud, La Coulée, La Lembi-Mourange, Le Grand Sud.

**Population** : 2 730 habitants (2 551 hab. en 2004).

**Densité** : 91,76 hab/km<sup>2</sup> (total Mont-Dore : 43 hab/km<sup>2</sup>).

**Productions agricoles** : maraîchage, producteur d'œufs fermiers.

**Services publics** : mairie annexe de Plum, office des postes OPT. RIMaP-NC camp lieutenant-colonel Félix-Broche, gendarmerie.

**Défunts** : cimetière municipal, salon funéraire (ouverture imminente).

**Commerces** : pharmacie, épicerie, restaurants, pizzeria, snack, station-service.

**Équipements scolaires** : groupe scolaire de Plum (école maternelle Les Éoliennes, école élémentaire La Croix du Sud), collège de Plum.

**Équipements sportifs** : 3 plateaux sportifs, terrain de football, centre équestre La Cravache et école de voile.

**Équipements culturels** : bibliothèque municipale.

**Associations** : association Grevillea (faune et flore du Sud), association Les Piroguiers du Mont-Dore (sports nautiques).

**Loisirs, tourisme** : fontaine publique du col de Plum, parc Paul-Bloc, centre de loisirs des Piroguiers, plage Carcassonne, chapelle américaine, chapelle œcuménique Jean-Paul II.

# Télérelève : plus de 9 000 compteurs équipés

Lancé en 2019 sur la commune, le déploiement de la télérelève par la Calédonienne des eaux vient de s'achever : 9 327 compteurs sont désormais équipés de ce système qui associe les technologies radio et internet et permet aux abonnés de surveiller, en ligne, leurs consommations.

La télérelève est un compteur intelligent, capable de suivre la consommation d'eau d'un bâtiment, d'une entreprise ou d'un foyer. Le principe : à l'aide d'un émetteur installé sur votre compteur d'eau et aux récepteurs positionnés à différents points de la ville, les index de vos consommations sont relevés et transmis, via une communication radio, au système d'information de la Calédonienne des eaux (CDE). Une fois ces données intégrées, elles vous sont restituées sur votre compte en ligne <https://cde.toutsurmoneau.nc/>

La technologie On'Connect utilisée est sans risque et conforme à la réglementation. Les émetteurs correspondent en termes d'ondes à l'équivalent d'un bip de portail (plus faible qu'une box internet allumée une seconde par jour). Attention, le matériel ne doit pas être manipulé ou dégradé car cela peut être considéré comme une fraude.

## Des avantages à la clé

Au-delà de ne plus être dérangé grâce au relevé automatique du compteur à distance, ce procédé permet surtout d'être alerté d'une potentielle fuite en moins d'une semaine. Pratique pour limiter les pertes d'eau et les grosses factures tout en préservant l'environnement et la ressource ! De plus, ce procédé favorise la facturation trimestrielle en fonction de ses consommations réelles, permettant une meilleure maîtrise de son budget.

Autres atouts : via votre compte en ligne <https://cde.toutsurmoneau.nc/> il est possible de :

- suivre ses consommations d'eau, index et volumes minimums permanents, jour après jour ;
- fixer le seuil de consommation journalière à ne pas dépasser. Si le seuil fixé est franchi, une alerte surconsommation sera envoyée par mail ou SMS ;
- paramétrer l'envoi de ses alertes « consommation inhabituelle » (potentielles fuites) et « surconsommation » (seuil franchi) par mail et SMS ;
- accéder à son historique de notifications d'alertes télérelèves.

## Comment profiter du service ?

La télérelève est incluse dans le prix de l'eau actuel. L'abonné n'a rien à payer, en plus, que ce soit pour la pose des équipements, le renouvellement éventuel de son compteur (en cas d'incompatibilité), la maintenance, l'accès au suivi des consommations ou la réception des alertes consommation inhabituelle et surconsommation. Dès que On'Connect est mis en service, il est nécessaire de créer un compte en ligne sur <https://cde.toutsurmoneau.nc/> avec l'identifiant renseigné sur la première facture d'eau (en haut à gauche) pour pouvoir consulter ses consommations ou reparamétrer ses alertes. Il est donc important de vérifier l'e-mail et le numéro de téléphone portable renseignés sur son compte pour la réception des alertes.

**Plus d'informations auprès de la CDE au 05 01 25 (numéro vert).**

# Portrait

VÉRONIQUE WANEISI

## La force tranquille

**Nommée chef de la police municipale du Mont-Dore le 1<sup>er</sup> mars dernier, Véronique Waneisi assure ses nouvelles responsabilités avec humilité. Son mot d'ordre : jouer la carte de la proximité.**

À l'âge où les petites filles rêvent de devenir Miss, Véronique Waneisi caressait le rêve de porter l'uniforme. Pour le prestige. Mais surtout pour apporter sa pierre à l'édifice. « Depuis toute petite, j'ai été éduquée à être juste, à rendre service aux autres, à être quelqu'un de bien. Entrer dans la police faisait déjà sens pour moi (...). Et la question d'être une fille ne s'est pas posée. Ça n'a jamais été un frein. »

En 1999, Véronique Waneisi réalise son rêve d'enfant : devenir policière. Après avoir passé le concours de gardien et suivi une formation de six mois au sein de la police municipale de Nouméa, la jeune femme est affectée au Mont-Dore en tant que gardien en brigade de roulement. Elle signe, sans le savoir, le début d'une carrière qui va s'avérer fructueuse. Son intégrité, sa rigueur et sa persévérance lui permettent, au fil des années, de gravir tous les échelons.

### Une consécration

Nommée chef de la police municipale du Mont-Dore le 1<sup>er</sup> mars dernier, après avoir été l'adjointe de son prédécesseur pendant douze ans, Véronique Waneisi ne peut s'empêcher d'y voir une consécration et « la reconnaissance des autorités supérieures, en particulier celle du maire, Eddie Lecourieux, qui m'a donné cette opportunité. » Impossible non plus de ne pas évoquer son époux et ses enfants qui l'ont toujours soutenue. Ni ses mentors, Laurent Parotu et Marcel Gracia, ses anciens chefs qui lui ont transmis la passion du métier. De cette nomination, elle tire « une grande fierté » qui ne lui fait pas, pour autant, oublier ses priorités : diriger et coordonner le service pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques des personnes et des biens sur la commune.

À 47 ans, elle a désormais sous ses ordres 35 agents qu'elle côtoie, pour certains, depuis des années.



Renforcer la présence des équipes sur le terrain.

« C'est un avantage. J'ai été agent, je connais les réalités et les besoins des brigades. La différence aujourd'hui, c'est que j'ai une double responsabilité : celle de protéger la population et d'assurer la sécurité de mes agents. »

### Proximité et renfort sur le terrain

D'ambitieux chantiers l'attendent d'ores et déjà. Parmi eux, la réorganisation de la police municipale dont la mise en œuvre, d'ici la fin de l'année, d'une brigade motorisée et la consolidation des unités cynophiles et équestres. « L'objectif est de prioriser la proximité avec les populations et de renforcer la présence des équipes sur le terrain. L'idée, c'est aussi de multiplier les interventions dans les établissements scolaires pour faire de la prévention auprès des jeunes. » La tâche ne lui fait pas peur. Pour se ressourcer, elle s'envole pour Lifou, dont elle est originaire, afin notamment de s'occuper de son champ. Un retour aux sources, à la terre, qu'elle fait en famille pour transmettre les traditions de ses aïeux.

# agenda

## août - septembre

**JEUDI 5 AOÛT**

### conseil municipal

À partir de 17 h, en salle d'honneur de l'hôtel de ville. Séance publique.

**VENDREDI 6 AOÛT À 20 H**

**SAMEDI 7 AOÛT À 18 H**

### OÙ EST LE DROIT ?



Faire revivre la première œuvre de Pierre Gope, vingt ans après... Comme une envie de retravailler cette pièce qui a bouleversé les codes et qui nous donnait à entendre que ce jeune auteur allait rompre les silences. Les années passent, où en sommes-nous, la société a-t-elle évolué ? Pierre Gope reprend l'écriture de cette pièce afin d'analyser les avancées, ou pas, de notre société.

*Au petit théâtre du centre culturel du Mont-Dore.*

*Renseignements au 41 90 90.*

*Billetterie :*

*www.centreculturelmontdore.nc*

**SAMEDI 7 AOÛT**

### P'TIT DÉJ DES CURIEUX

De 7 h 30 à 12 h, à la bibliothèque annexe à Plum. Au programme : petit déjeuner offert, vide-greniers, foire aux livres, spectacles et danses !

*Renseignements au 43 67 11.*

*Entrée libre et gratuite.*

**SAMEDI 7 AOÛT**

### RENCONTRE HIP HOP VS THÉÂTRE D'IMPRO

Rencontre inédite entre du hip hop et du théâtre d'improvisation. À 18 h sur le parking situé en face du marché de Boulari. *Renseignements au 43 72 35.*

**VENDREDI 6**

**ET SAMEDI 7 AOÛT À 19 H**

### MONT-DORE ROCK FESTIVAL (100 % LOCAL, 10<sup>e</sup> ÉDITION)



Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, le Mont-Dore Rock Festival sera encore 100 % local ! Venez déguster un cocktail de plusieurs bands qui livreront leurs meilleures compositions. La programmation complète ainsi que les tarifs seront dévoilés un mois avant les représentations. *Dans la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.* *Renseignements au 41 90 90.*

*Billetterie*

*www.centreculturelmontdore.nc*

**SAMEDI 14 AOÛT**

### MARCHÉ SPÉCIAL VIDE-GRENIERS

Rendez-vous au marché municipal pour le spécial vide-greniers. *Renseignements au 43 70 00.*

**MERCREDI 18 AOÛT**

**DE 14 H À 17 H**

### BATTLE HIP-HOP

Un concours regroupant tous les styles de danse urbaine du moment. Venez découvrir et encourager les participants. Événement gratuit.

*Sur le parvis du centre culturel du Mont-Dore.*

*Renseignements au 41 90 90.*

**JEUDI 19 ET**

**VENDREDI 20 AOÛT À 20 H**

**SAMEDI 21 AOÛT À 18 H**

### ENTRE MÈRE ET FILLE

Une création artistique proposée à travers la danse contemporaine, sous forme de comédie. La compagnie Maado présente six tableaux à travers l'expression du corps, de la musique et du chant.

*Au petit théâtre du centre culturel du Mont-Dore.*

*Renseignements au 41 90 90.*

*Billetterie*

*www.centreculturelmontdore.nc*

**VENDREDI 20 AOÛT**

### JOURNÉE DE VACCINATION

De 8 h 30 à 16 h 30 à la salle des commu-

nautés, au Vallon-Dore. Pour les premières injections seulement. Avec ou sans rendez-vous. Venez muni d'une pièce d'identité. *Renseignements et informations au 20 53 00.*



**VENDREDI 20 AOÛT À 20 H**

### KALAGA'LA... 20 ans

Une soirée mémorable de partage pour célébrer vingt ans



de création et d'expériences musicales ! Un moment de retrouvailles et de rencontres avec des artistes plasticiens et des musiciens du pays à (re)découvrir et sans qui Kalaga'la ne serait...  
*Dans la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore. Renseignements au 41 90 90. Billetterie [www.centreculturelmontdore.nc](http://www.centreculturelmontdore.nc)*



sculpture, tressage et vannerie, visite de la grande chefferie, de la stèle des premiers missionnaires, et explications sur certaines plantes médicinales.  
*Renseignements au 43 70 00.*

**SAMEDI 28 AOÛT À 20 H**

**DIMANCHE 29 AOÛT À 17 H**

**ORGANIQUE**

Ce spectacle nous invite à découvrir une évolution singulière et commune du monde végétal, animal et humain à travers la danse.

En première partie, les vainqueurs du concours chorégraphique 2021 auront l'opportunité de présenter leur premier travail scénique.  
*Au petit théâtre du centre culturel du Mont-Dore. Renseignements au 41 90 90. Billetterie [www.centreculturelmontdore.nc](http://www.centreculturelmontdore.nc)*

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE**

**MARCHÉ SPÉCIAL WALLIS-ET-FUTUNA**

Rendez-vous au marché municipal pour le spécial Wallis-et-Futuna, de 6 h à 15 h.  
*Renseignements au 43 70 00.*

**SAMEDI 11 SEPTEMBRE**

**FÊTE DU UKULÉLÉ**

Premier festival du genre sur le territoire, le Mont-Dore Ukulélé Festival permet de promouvoir cet instrument tant joué par les Océaniens. Le temps d'une journée, venez découvrir toutes les facettes du yuk, déambuler dans le grand village artistique et artisanal et vous initier à cet instrument.  
*De 10 h à 21 h. Entrée gratuite. Dans les jardins du centre culturel du Mont-Dore. Renseignements au 41 90 90.*

**SAMEDI 21 AOÛT**

**MARCHÉ SPÉCIAL PLANTES**

Rendez-vous au marché municipal pour trouver plantes grasses, palmiers et arbres fruitiers !  
 De 6 h à 14 h.  
*Renseignement au 43 70 00*



**JEUDI 26 ET**

**VENDREDI 27 AOÛT À 20 H**

**SAMEDI 28 AOÛT À 18 H**

**LES COMÉDIES BROUSSARDES**

Sous la plume mordante d'Ismet Kurtovitch, des hommes et des femmes de Nouméa et de brousse nous livrent, en huit tableaux, des situations cocasses et absurdes de la vie quotidienne, faite de tous ces petits riens qui nous font rire ou nous émeuvent...  
*Dans la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore. Renseignements au 41 90 90. Billetterie [www.centreculturelmontdore.nc](http://www.centreculturelmontdore.nc)*



**SAMEDI 28 AOÛT**

**FÊTE DE SAINT-LOUIS**

Rendez-vous à partir de 8 h à Saint-Louis.  
 Au programme : circuits pédestres, circuits VTT, randonnées vers la Thy, chants, danses, stands d'artisanat,



# EXPrESSION

## VIVRE AU MONT-DORE

Mondorienne, Mondorien,  
Le programme municipal 2020-2026 sur lequel la liste « vivre au Mont-Dore » a été élue, s'articule autour de 6 axes principaux que sont la **sécurité**, l'**environnement/développement durable**, la **mobilité/déplacement**, les **activités économiques/emploi** et **logement**, les **services de proximité/jeunesse** et **sport** et la **qualité de vie dans les quartiers**.

La totalité des projets à réaliser qui s'inscrivent dans ces différentes thématiques sur la durée de la mandature est au nombre de 98.

Après quasiment 1 an de mandature, et malgré des confinements successifs en 2020, liés au coronavirus dans un contexte de crise sociale et économique, 65 projets, ou 66% des projets de notre programme municipal, sont déjà réalisés ou sont en cours de réalisation.

C'est dire si l'équipe de l'exécutif municipal de notre groupe politique, renouvelée pour moitié, n'a pas chômé et je l'en félicite !

Nous aurons l'occasion, si vous le souhaitez, d'en reparler lors des prochains conseils de quartiers qui reprendront durant tout le mois d'août, dont les dates et lieux vous seront communiqués très prochainement via le site de la ville et je vous invite à y venir nombreux !

Pierre-Louis ALGAYRES  
Groupe Bien vivre au Mont-Dore

## LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

Le groupe BIEN VIVRE AU MONT-DORE POUR UNE NATION ARC EN CIEL rend hommage à la mémoire de Pierre Declercq, ancien secrétaire général de l'Union Calédonienne assassiné le 19 Septembre 1981 à son domicile à Robinson.

S'il est connu pour son combat aux côtés des indépendantistes et sa mort tragique, Pierre Declercq était avant tout un grand humaniste qui a œuvré toute sa vie pour l'équité et la justice sociale. Son parcours en tant qu'enseignant et formateur, syndicaliste et politique lui emmène à participer à de nombreux projets :

- \_ Création de l'ACLV en 1969 qui deviendra l'AFCD (Association pour la formation au développement),
- \_ Ouverture du lycée Blaise Pascal en 1971
- \_ Création de l'USOENC en 1970 dont il est secrétaire général adjoint
- \_ Elu à l'Assemblée Territoriale de 1977 à 1981 où il siège dans la commission de l'enseignement et la jeunesse

Le 18 et 19 Septembre 2021, nous invitons toute la population du Mont-Dore et du pays à deux journées commémoratives à la tribu de la Conception pour la construction de notre mémoire commune.

Romuald PIDJOT  
Chef du groupe Bien vivre au Mont-Dore pour une nation Arc-en-ciel

## GÉNÉRATIONS MONT-DORE

Très chers administrés de la commune du Mont-Dore,

Sachez que malgré la forte actualité de ces dernières semaines, le groupe Générations Mont-Dore ne délaisse pas pour autant son rôle au sein de la commune.

Nous ne cessons de réclamer une égalité de traitement et surtout de la transparence sur les actions menées au sein de la commune.

Nous nous sommes vu refuser au dernier conseil municipal l'accès à une étude sur le futur projet de broyage des déchets verts en porte-à-porte, alors que celle-ci est financée par de l'argent public et que nous sommes légitimes à en disposer. Par ailleurs, nous avons été obligés de réitérer une énième fois notre demande de transparence dans les attributions de subventions aux associations qui sont pour nous plus qu'opaques !

Comment défendre vos intérêts au mieux sans le moindre élément tangible ? Avec persévérance et conviction ! C'est ainsi que nous avons enfin obtenu d'être invités au conseil de sécurité, que nos courriers répétés au SMTU ont contribué à la mise en place de la ligne M5, que la commission du handicap a été convoquée, ou encore que l'appel d'offre de la passerelle de la Coulée a été lancée.

C'est ensemble que nous devons construire notre commune. Comptez sur nous pour faire ce pourquoi vous nous avez élu : faire entendre vos voix !

Les élus Générations Mont-Dore  
generations.montdore@gmail.com

## TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

## PERMANENCES

### PERMANENCES D'AIDES

Les mercredis et les jeudis de 8 h à 11 h au CCAS. Sans RDV. Tél. : 41 03 20.

### AIDE MÉDICALE

Les lundis et les vendredis de 7 h 45 à 11 h, les lundis et les mercredis de 13 h à 15 h 30, les jeudis de 13 h à 15 h au Centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis et les mercredis, de 7 h 45 à 11 h et le mardi de 11 h 30 à 15h30 à la Mairie annexe de Plum. Tél. : 20 52 52.

### ASSISTANTS SOCIAUX

Au Centre médico-social (CMS) de Boulari :  
 - Les lundis de 13 h à 15 h 30 et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers du Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60.  
 - Les lundis et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62.  
 À la Mairie annexe de Plum :  
 - Les lundis et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Plum, Prony Ile Ouen, Mont-Dore Sud, Vallon-Dore et Col de Mouirange. Tél. : 76 01 91.

### CAFAT

Au CCAS de Boulari, les mardis de 7 h 30 à 15 h, les mercredis de 12 h à 15 h et les vendredis de 7 h 30 à 12 h. Tél. : 41 03 20.  
 À la Mairie annexe de Plum, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

### PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 12 h au Centre médico-social (CMS) de Boulari.  
 Tous les jeudis de 8 h à 15 h, à la Mairie annexe de Plum, avec ou sans RDV au 52 41 12.

### ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.  
 Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois, de 8 h à 12 h à la Mairie annexe de Plum.  
 Sur RDV uniquement au 27 76 08.

### ORTHOPHONISTE

Tous les lundis de 8 h à 16 h et tous les jeudis de 12 h 30 à 16 h, sur RDV uniquement au 20 53 53.  
 Au Centre médico-social (CMS) de Boulari.

### DECLIC

Les mardis 3, 17 et 31 août de 8 h à 16 h au Pôle des solidarités, sur rdv uniquement au 25 50 78.

### DIRECTION DU LOGEMENT

Le vendredi 6 au pôle de solidarité et le lundi 16 août à l'antenne provinciale. De 8 h à 11 h 30.

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Les mardis 17 et 31 août de 8 h à 11 h au Pôle des solidarités. Avec ou sans RDV au 86 68 71.

### SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis et les jeudis matin de 8 h à 11 h 30 à la villa des associations, à côté du CCAS du Mont-Dore.  
 BROCANTE : le jeudi tous les 15 jours de 8 h à 12 h à la villa des associations.

### CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Ouvert les mardis et les jeudis de 8 h à 11 h à la villa des associations, à côté du CCAS du Mont-Dore. Tél. : 43 99 53.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site :

[www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)

## NUMÉROS D'URGENCE

**Pompiers** : 18  
**Police municipale** : 43 64 00  
**Gendarmerie** : 17  
**Pont-des-Français** : 44 87 26  
**Plum** : 44 87 70  
**PC secours en mer** : 16  
**Samu** : 15  
**SOS Médecins** : 15  
**SOS écoute, n° vert** : 05 30 30  
**Médiateurs, n° vert** : 05 15 16  
**Assistantes sociales** : 43 56 78

## PHARMACIES DE GARDE

**7 ET 8 AOÛT**  
**Pharmacie de La Conception**  
**Tél. : 43 54 22**

**14 ET 15 AOÛT**  
**Pharmacie du Kaducee**  
**Tél. : 41 00 25**

**21 ET 22 AOÛT**  
**Pharmacie du Medicentre**  
**Tél. : 46 47 45**

**28 ET 29 AOÛT**  
**Pharmacie de Dumbéa-Nord**  
**Tél. : 43 43 67**

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

## TAXIS

Taxi n° 1	82 79 77	Taxi n° 10	74 99 91	<b>Service nocturne assuré :</b> <b>Taxi n° 8 53 05 30</b> <b>Taxi n° 11 76 89 76</b>
Taxi n° 2	77 75 58	Taxi n° 12	78 10 13	
Taxi n° 4	73 43 62			
Taxi n° 5	73 50 45			
Taxi n° 6	87 39 02			

## CONTACTS MAIRIE

**Hôtel de ville de Boulari**  
 Tél. : 43 70 00  
**Mairie annexe de Plum**  
 Tél. : 43 76 00  
**Antenne de proximité de Yahoué**  
 Tél. : 43 72 21  
**Antenne de proximité de Saint-Louis**  
 Tél. : 44 96 15  
**Direction des services d'animation et de prévention**  
 Tél. : 43 26 69  
**Direction des services techniques et de proximité**  
 Tél. : 43 30 36  
**Centre communal d'action sociale**  
 Tél. : 41 03 20  
**Médiathèque de Boulari**  
 Tél. : 43 72 35  
**Bibliothèque Denise-Frey du Pont-des-Français**  
 Tél. : 43 67 11

## MÉDECINS DE GARDE

**7 ET 8 AOÛT**  
**Dr D. LAVAUD AUBERT**  
**Tél. : 43 48 84**

**14 ET 15 AOÛT**  
**Dr Y. NOIREZ**  
**Tél. : 46 23 26**

**21 ET 22 AOÛT**  
**Dr C. NAVARRO**  
**Tél. : 46 23 26**

**28 ET 29 AOÛT**  
**Dr L. MUTREL**  
**Tél. : 43 01 50**

## ENCOMBRANTS

**L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit). Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.**



## QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

**Quartiers Nord Semaines impaires**  
**YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS**  
**Lundis 2, 16 et 30 août**  
**BOULARI, SAINT-MICHEL, SAINT-LOUIS**  
**Mercredis 4 et 18 août**  
**ROBINSON**  
**Jeudis 5 et 19 août**

**Quartiers Sud Semaines paires**  
**MOUIRANGE, PLUM, MONT-DORE SUD**  
**Mardis 10 et 24 août**  
**LA COULÉE, VALLON-DORE**  
**Vendredis 13 et 27 août**

**Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.**

## RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

**YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS**  
**Dépôt du vendredi 30 juillet**  
**au dimanche 1<sup>er</sup> août**  
**ROBINSON**  
**Dépôt du vendredi 6**  
**au dimanche 8 août**  
**BOULARI, SAINT-MICHEL, LA COULÉE**  
**Dépôt du vendredi 13**  
**au dimanche 15 août**  
**VALLON-DORE, MONT-DORE SUD**  
**Dépôt du vendredi 20**  
**au dimanche 22 août**  
**PLUM, MOUIRANGE**  
**Dépôt du vendredi 27**  
**au dimanche 29 août**  
**SAINT-LOUIS**  
**Dépôt du vendredi 27**  
**au dimanche 29 août**



**Marché du  
MONT-DORE**

— Spécial —

**PLANTES**  
**SAMEDI 21 AOÛT**

6h à 12h

Marché couvert face à la marina de Boulari  
PARKING GRATUIT